

# Bureau Fédéral

## Jeudi 10 juillet 2014 - 19h à 20h

### Audioconférence

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Françoise AMIAUD, et Stéphanie PIOGER.

MM Thierry BALESTRIERE, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME, Gérald NIVELON et Alain SALMON.

Excusés : Mme Nathalie LESDEMA, Catherine GISCOU et MM. Pierre COLLOMB et Frédéric FORTE

Assistent : Mme Charlotte DOREAU et M. Sébastien DIOT

1. Ouverture par le Président
2. Transfert des droits sportifs St Brieuc – S. PIOGER

La liquidation a été prononcée. Le juge autorise le transfert des droits

Les dettes se montent à :

- FFBB : 16 366€
- Ligue de Bretagne : 5619€
- Comité 22 : 9809€

Proposition :

- Transfert des droits vers nouveau club sous conditions :
  - o Le nouveau club prend en charge les dettes
  - o Les nouveaux dirigeants sont différents des dirigeants du club liquidé ; ils prendront contact avec la Ligue Régionale qui intégrera l'équipe soit en Pré-Nationale soit dans la division juste en dessous.

#### Accord du Bureau Fédéral

3. Conciliation Lyon Basket Féminin – J.P. SIUTAT

La FFBB a reçu la proposition de conciliation du CNOSF : le conciliateur propose à la FFBB de soumettre à nouveau l'examen de la situation financière de la société LYON BASKET FEMININ à son organe compétent en matière de gestion des clubs, dans la limite des éléments financiers qui avaient été annoncés par le club devant la chambre d'appel de la FFBB

Un débat s'engage

#### Accord du Bureau Fédéral pour suivre la proposition du conciliateur

4. Championnat de France U15
  - a. Dossier Ligue Haute Normandie – J.P. SIUTAT

#### Accord du Bureau Fédéral pour maintenir l'engagement de l'équipe d'Evreux

En complément message sera passé, qu'à l'avenir, il faudra que les propositions puissent faire preuve d'un vrai consensus local, avec alerte anticipée, si besoin, de la commission fédérale sportive.

- b. Dossier Ligue d'Auvergne – J.P. SIUTAT
    - i. Réunion prévue sur site samedi prochain

5. Wild cards en NM3 / NF3 – Attribution des places – J.M. JEHANNO / A. SALMON

a. NF3

- i. La Commission Fédérale Sportive propose NEUFCHATEL HARDELOT
- ii. La Commission Haut Niveau des Clubs propose LIMOGES ABC

**Accord du Bureau Fédéral**

b. NM3

- i. La Commission Fédérale Sportive propose BARJOUVILLE

**Accord du Bureau Fédéral**

6. Championnats de France Jeunes (hors U15) – Attribution des wild cards J.M. JEHANNO / A. SALMON

a. NM U17 :

- i. L'UNION DES CLUBS ANNECIENS BASKET a retiré sa candidature en NM U17 d'où 6 wild cards
  1. BASKET CLUB MICHELOIS THARONNAIS
  2. AS MONACO BASKET
  3. STADE FRANCAIS PARIS
  4. VAL D'EUROPE PAYS CRECOIS B.C.
  5. POISSY BASKET ASSOCIATION
  6. BRESSUIRE LE REVEIL
- ii. Candidat non retenu : SANNOIS ST GRATIEN

b. NF1 U17 et NF2 U17 :

- i. L'UNION DES CLUBS ANNECIENS BASKET (0174U98) a retiré sa candidature en NF1 U17 et a demandé à être en NF2 U17. MARNE-LA-VALLEE BASKET VAL MAUBUEE a pris la place en NF1 U17.
- ii. L'US TALENCE a retiré aussi sa candidature en NF1 U17 et a demandé à être en NF2 U17. L'US BEAUMONT en CTC (CTC BEAUMONT CLERMONT-FERRAND COURNON 63) a pris la place en NF1 U17.
- iii. Les 5 wild cards retenues sont :
  1. ELAN BEARNAIS PAU LACQ ORTHEZ
  2. SAINT MICHEL SPORT
  3. SURESNES BASKET CLUB
  4. AS ORLY BASKET
  5. UNION CHARENTE MARITIME BASKET BALL

c. U18

- i. Aucune wild card et/ou modification

d. U15 Elite et Inter-régional

- i. Auvergne : le dossier n'est pas réglé, JP SIUTAT se rend le 12 juillet pour trouver une solution ; il est rappelé que la demande de dérogation proposée par la LR (7/10 pôlistes) a été refusée.

**Accord du Bureau Fédéral**

7. Demande de cautionnement Comité du Var – J.P. HUNCKLER

Les documents demandés ont été reçus. Demande de cautionnement pour un prêt de 145000€ pour un investissement de 200k€.

Un débat s'engage

Proposition : réduire le montant du prêt, donc le délai du prêt, en utilisant une partie des disponibilités du Comité. Cette demande est motivée par l'incertitude de l'avenir des structures, qui doit nous interdire de s'engager sur des durées si importantes (15 ans)

**Accord du Bureau Fédéral**

8. Proposition de conciliation – Dossier M. EL HAFIDI

Proposition du conciliateur : s'en tenir à la décision de la chambre d'appel

**Accord du Bureau Fédéral**

9. Situation de Mayotte

Nécessité de rédiger au plus tôt un courrier pour indiquer que Mayotte peut gérer de nouveau ses comptes. J.M. JEHANNO rédigera avec l'aide de Ch. ZAJAC et A. CONTENSOUX

10. Surclassement des joueurs du Centre Fédéral

J.Y. GUINCESTRE demande l'autorisation de surclasser provisoirement les jeunes entrant à l'INSEP dans l'attente du bilan qui sera réalisé à partir de la rentrée.

**Accord du Bureau Fédéral**

11. Information

a. Le club de Chalon (PRO A) a refusé la proposition de conciliation du CNOSF